



Union Départementale CGT de l'Isère

Grenoble, le 14 avril 2020

Objet : alerte sur la situation dans les Ehpad

Monsieur le Président du
Conseil Départemental de l'Isère
Rue Fantin Latour
38000 Grenoble

Monsieur le Président,

Nous vous alertons sur la situation alarmante que vivent les EHPAD que ce soit dans le secteur public ou privé de notre département, ainsi que les foyers logements.

Les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie du COVID-19 deviennent dramatiques en termes de contamination et de pertes de vies humaines.

Nous avons pris connaissance du bilan régional communiqué par santé public France du 9 avril, signalant à l'ARS un épisode lié ou suspecté d'être lié au COVID-19 où 49 EHPAD du département seraient atteints ou partiellement atteints du virus. 230 personnels seraient atteints ou potentiellement contaminés. La liste des EHPAD concernés par ces décès s'allonge de jour en jour :

- L'EHPAD « les Pivolles » de La Verpillière avec 17 morts sur 65 résidents ;
- L'EHPAD « les Tilleuls » d'Entre deux Guiers avec 4 décès liés au virus, 15 résidents hospitalisés et une suspicion de contamination pour 13 autres. 9 membres du personnel seraient également atteints ;
- L'EHPAD « René MARION » de Roybon avec 3 décès et une cinquantaine de cas suspects détectés, soit la moitié des résidents ;
- L'EHPAD « des Moulins » de St Etienne de St Geoirs avec 2 morts ;
- Sans oublier plusieurs autres EHPAD de l'agglomération Grenobloise ayant signalé des cas de contamination sans que l'on sache si d'autres décès ont été enregistrés.

Nous sommes consternés par cette situation dramatique qui ne peut que s'amplifier si les moyens de protection des résidents et du personnel n'arrivent pas en nombre suffisant.

Les personnels du secteur témoignent toutes et tous de leur grande détresse, face à la peur de contracter le virus et de le transmettre à leur famille ainsi qu'aux résidents, du fait du manque de moyens de protections.

Nous vous demandons d'intervenir expressément pour que tous les établissements soient dotés de tous ces moyens indispensables (masques, gel, gants, sur-blouses...) en nombre suffisant, ainsi que des tests de dépistage pour tous les personnels et les résidents.

A cause de la pénurie de moyens, le gouvernement a pris des mesures scandaleuses vis-à-vis des résidents, en les isolants individuellement dans leur chambre et en refusant l'accès aux familles, pour palier à ces manques. Mais cet isolement a des conséquences aussi désastreuses

sur l'état psychologique des personnes âgées et sur leur état physique, puisqu'ils ne peuvent plus avoir d'activité.

Le comité consultatif national d'éthique, saisi par l'association des directeurs au service des personnes âgées, a d'ailleurs rendu un avis critique ses orientations :

Plutôt qu'un isolement général de tous les résidents, n'aurait-il pas mieux valu les tester en amont et de n'isoler que ceux victime du virus ? Mais la pénurie de tests a rendu cette opération irréalisable, alors qu'elle est pratiquée en période de grippe saisonnière.

Cibler les personnes positives permettrait d'éviter d'imposer à toutes et tous de rester seul en chambre pendant de nombreuses semaines voire de mois. Les autres pourraient être libres de circuler un peu. On concilierait ainsi impératif éthique et sanitaire. Dans cette situation de confinement total, des résidents se nourrissent moins, d'autres développent des troubles du comportement, entre autres. Cela rajoute des problèmes de santé très mal supportés, avec des incidences catastrophiques au-delà du virus.

Cette situation, se rajoute au manque flagrant de personnels avec des relations sociales réduites à minima. Nous vous demandons de tout mettre en œuvre pour que le quota de 1 soignant pour 1 résident soit la norme dans les plus brefs délais dans les EHPAD. Cela passe par la revalorisation salariale de la profession pour la rendre attractive et qu'elle soit reconnue, avec une formation à la hauteur des besoins. Nous demandons donc qu'une réunion de négociations sur ces points, avec les syndicats de la profession et les organismes concernés, soit organisée très rapidement.

Nous sommes toujours en attente d'une réponse du Préfet de l'Isère à un courrier adressé par l'intersyndicale des organisations de retraités (courrier joint), nous serons vigilants sur les réponses que vous apporterez vis-à-vis des moyens de protections nécessaires pour les EHPAD et foyers logement du département, ainsi que sur les mesures de confinement qui pourront être adaptées de par ces moyens.

Dans l'attente de décisions rapides et concrètes de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération.

Les élus CGT au CDCA :

Pour la CGT Santé et Action Sociale de l'Isère

**Le Secrétaire Général
Damien BAGNIS**



Joel CHOISY

Le secrétaire de l'UD CGT 38



Nicolas BENOIT

Le secrétaire CGT des retraités Isère



Yves RICHARD